



RECU EN PREFECTURE

Le 05 juillet 2022

VIA DOTELEC - S2LOW

025-212500565-20220630-D00689010-DE

EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 30 juin 2022

Le Conseil Municipal, convoqué le 23 juin 2022, s'est réuni à l'hôtel de Ville de Besançon en présentiel

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

Étaient présents :

Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, M. Guillaume BAILLY (à compter de la question n° 7), Mme Anne BENEDETTO, M. Kévin BERTAGNOLI, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, M. Sébastien COUDRY, M. Philippe CREMER, M. Benoît CYPRIANI, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT, Mme Lorine GAGLIOLO, M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE, Mme Valérie HALLER, M. Damien HUGUET, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, M. Aurélien LAROPPE (à compter de la question n° 11), Mme Myriam LEMERCIER, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Agnès MARTIN, Mme Carine MICHEL (jusqu'à la question n° 1), Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Laurence MULOT, M. Maxime PIGNARD, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Jean-Hugues ROUX, Mme Juliette SORLIN, M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF

Secrétaire :

Mme Christine WERTHE

Étaient absents :

Mme Frédérique BAEHR, Mme Pascale BILLEREY, Mme Julie CHETTOUH, M. Laurent CROIZIER, Mme Karine DENIS-LAMIT, Mme Sadia GHARET, M. Pierre-Charles HENRY, Mme Marie LAMBERT, M. Christophe LIME, Mme Claude VARET

Procurations de vote :

Mme Frédérique BAEHR à M. Yannick POUJET, M. Guillaume BAILLY à Mme Myriam LEMERCIER (jusqu'à la question n° 6 incluse), Mme Pascale BILLEREY à M. Olivier GRIMAITRE, Mme Julie CHETTOUH à Mme Juliette SORLIN, M. Laurent CROIZIER à Mme Nathalie BOUVET, Mme Karine DENIS-LAMIT à M. Maxime PIGNARD, Mme Sadia GHARET à Mme Aline CHASSAGNE, M. Pierre-Charles HENRY à Mme Christine WERTHE, Mme Marie LAMBERT à M. Ludovic FAGAUT, M. Aurélien LAROPPE à M. Cyril DEVESA (jusqu'à la question n° 10 incluse), M. Christophe LIME à M. Hasni ALEM, Mme Carine MICHEL à Mme Marie ZEHAF (à compter de la question n° 1 incluse), Mme Claude VARET à M. Maxime PIGNARD.

OBJET : 38. Relations internationales - Attribution de subvention pour un projet international « Eclaireuses et Eclaireurs Laïques de Franche-Comté »

Délibération n° 2022/006890

Relations internationales
Attribution de subvention pour un projet international "Eclaireuses et Eclaireurs Laïques de Franche-Comté"

Rapporteur : Mme Anne VIGNOT, Maire

	Date	Avis
Commission n° 1	16/06/2022	Favorable unanime

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de proposer l'attribution d'une subvention à l'association Eclaireuses et Eclaireurs Laïques de Franche Comté (EELFC) pour l'aider à financer son projet de rencontre et de découverte d'un autre pays, pour un groupe de 45 jeunes Bisontins de 12 à 17 ans, en juillet 2022.

La Ville de Besançon attribue des subventions pour les échanges internationaux des établissements scolaires et des associations bisontines. Elle soutient également certaines manifestations culturelles et sportives internationales organisées par les associations bisontines.

A ce titre, elle a été saisie de la demande de l'association **Eclaireuses et Eclaireurs Laïques de Franche-Comté (EELFC)**.

Fondée en 2014, EELFC est une association de scoutisme laïque qui propose des activités en pleine nature aux jeunes de 8 à 17 ans. L'association est ouverte à tous sans distinction (situation financière, religion, handicap...) et transmet des valeurs telles que le vivre ensemble, la débrouillardise ou encore le respect de la nature et de l'environnement.

L'association est indépendante de toute organisation politique ou religieuse.

L'accent est placé sur un accès à tous aux activités afin de permettre aux familles d'inscrire leurs enfants, quelle que soit leur situation financière.

Les activités proposées permettent à ces adolescents de découvrir le monde et leur environnement, de gagner en autonomie tout en apprenant à vivre ensemble. Elles allient veillées, grands jeux, découverte de la nature et engagements auprès des autres.

Le projet de l'association autour de l'éducation à l'environnement, déjà porté les années précédentes, leur permet également une réflexion sur leur impact écologique et l'importance de la gestion des déchets notamment.

Pour l'année 2021-2022, les jeunes du groupe de 12 à 17 ans ont décidé de vivre un projet sur le thème de la rencontre et de la découverte d'un autre pays. Après discussions, le choix s'est porté sur le Royaume-Uni. La Ville de Besançon étant jumelée avec la ville britannique de Huddersfield/Kirklees, un contact a été établi avec les scouts locaux pour organiser un séjour commun, à l'été 2022, sur le thème de la paix qui regroupera 45 jeunes Bisontines et Bisontins, encadrés par une équipe de 5 bénévoles et pratiquement autant de jeunes de Huddersfield. Plusieurs jeux et temps de réflexion seront organisés avec les jeunes sur cette thématique.

Le camp se déroulera sur une base scout à côté d'Edimbourg, en Ecosse, pendant trois semaines en juillet. Au programme, visites culturelles, échanges entre jeunes français et britanniques, grands jeux, temps de réflexion mais aussi toute la vie quotidienne : préparation des repas, rangement du camp... autant de petites choses pour apprendre à vivre ensemble.

Dans la continuité du projet d'éducation à l'environnement de l'association, le trajet se fera en train afin de réduire le bilan carbone d'un tel séjour.

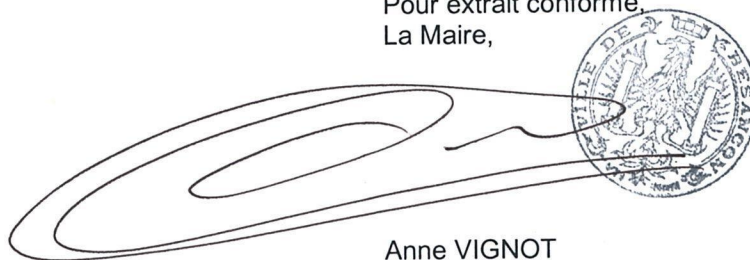
L'un des objectifs de l'équipe est que les jeunes scouts britanniques et français gardent le contact entre eux à l'issue du séjour et peut-être même de réussir à les accueillir dans la région, lors d'un prochain séjour d'été.

Afin de l'aider à financer ce séjour, EEFC a sollicité la Ville à hauteur de 2 000 € sur un budget de 27 000 €. S'agissant d'un projet favorisant la rencontre de jeunes de Besançon avec des jeunes d'une de nos villes jumelées, il est proposé d'accorder une aide financière de **2 000 € à l'association EEFC** pour ce projet.

En cas d'accord, la somme de 2 000 € sera prélevée sur les crédits existants de la ligne 65.048.6574.0022204.10069.

A l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 2 000 € à l'association Eclaireuses et Eclaireurs Laïques de Franche-Comté.

Pour extrait conforme,
La Maire,

The image shows a handwritten signature in dark ink, which appears to be 'Anne VIGNOT'. To the right of the signature is a circular official seal. The seal features a central emblem with a crown and two lions, surrounded by the text 'VILLE DE BESANCON' and 'FRANCHE-COMTE'.

Anne VIGNOT

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 55

Contre : 0

Abstention*: 0

Conseiller intéressé : 0

*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.